

**Mesdames,
Messieurs,**

Dans quelques jours, vous êtes appelés pour élire vos représentants au conseil de surveillance de **LOGIREP**

Chaque famille a le droit de vote, quelle que soit son origine.

Défendez-vous en votant **CNL**, la seule association de locataires qui se mobilise vraiment pour votre pouvoir d'achat en refusant les augmentations de loyer.

En votant CNL, vous élirez ou réélirez des femmes et des hommes, locataires comme vous, engagés à défendre vos intérêts.

Avec vous, localement et nationalement, ils porteront haut et fort **vos exigences**.

Avec vous, ils continueront à agir pour défendre le droit à un logement de qualité accessible pour tous.

VOTER CNL

C'est se mobiliser pour une meilleure défense des locataires et un véritable droit au logement

La CNL défend le pouvoir d'achat des familles, en demandant :

- Une modération des loyers.
- L'augmentation des aides personnelles de 25 %.
- La prise en compte réelle des charges locatives dans le calcul des aides.

Une proximité essentielle : les Amicales de locataires !

- contrôler et maîtriser des charges locatives (récupération des charges gardiens, diminution des factures...).
- négocier et suivre les travaux des immeubles (petit entretien, ravalement, réhabilitation thermique et phonique...).
- améliorer et préserver le quotidien des locataires (sécurité, propreté hygiène...).
- le mieux vivre ensemble : créer une proximité entre locataires, et par exemple : des jardins partagés, des ruches pour produire du miel, la plantation d'arbres fruitiers, le fleurissement des bas d'immeubles, des composteurs pour recycler les déchets d'origine végétale.

Nouvelle Loi Logement (Elan) : les locataires sont perdants :

- Elle remet gravement en cause le statut d'occupation des locataires, instaure un surloyer injuste et une vente de logements mettant en danger l'avenir des locataires et des immeubles qui auront le statut de copropriétés.
- Ponction financière sur les APL désormais supportées par les bailleurs avec pour conséquence la baisse des budgets (moins d'entretien, moins de travaux, moins d'investissement sur le patrimoine...).
- Révision tous les 3 ans de la situation locative pour imposer une mobilité obligatoire qui aura notamment pour conséquence la fin d'une mixité sociale.
- Révision de la politique des loyers qui nuira à la mixité sociale de nos quartiers

La CNL défend un véritable logement accessible et demande :

- La mise en œuvre d'un véritable service public national et décentralisé du logement et de l'habitat.
- Un budget logement à la hauteur des besoins des familles.
- La construction annuelle de 250 000 logements sociaux à loyers accessibles.
- Des Logement mieux accessible aux handicapés :

VOTONS CNL !

Pour mieux vivre ensemble, pour améliorer notre quotidien

www.lacnl.com

 Confédération Nationale du Logement -  @La_CNL -  Confédération Nationale du Logement

du 15 novembre au 15 décembre 2018

J'améliore mon quotidien, je vote la CNL !



Les candidats CNL présents en Ile-de-France en en province mettent à votre disposition leur disponibilité, leur dévouement, mais aussi l'expérience, leur compétence, l'efficacité et le sérieux pour que **vos intérêts soient protégés et défendus.**

Vos candidats CNL à LogiRep



Catherine DELOURME
Fontenay-sous-Bois
Val-de-Marne



Bernard PEREZ
Canteleu
Seine-Maritime



Smina GATER
Sarcelles
Val-d'Oise



Marcel MENDY
Administrateur sortant
Aubervilliers
Seine-Saint-Denis



Touhami ALLALI
Aubervilliers
Seine Saint Denis



Graziella MAYET
Levallois-Perret
Hauts-de-Seine



Avec vos représentants CNL, vous avez obtenu :

- Des économies sur les charges locatives,
- Des travaux, des rénovations, des aménagements des espaces extérieurs dans beaucoup de résidences ;
- Une négociation sur la sous occupation des logements garantissant un maintien dans les lieux ;
- La fourniture et la pose de détecteurs de fumée ;
- La mise en place d'un Plan de Concertation Locative avec une meilleure prise en compte de la représentativité des amicales ;

Ce que nous voulons obtenir :

- Un meilleur suivi des prestations sur les ascenseurs et faire baisser les charges locatives ;
- Une assurance d'être bien chauffés dans nos logements, et une réelle maîtrise de ce poste ;
- Des gardiens sur tous les sites ;
- La sécurité et la jouissance paisible du logement ;
- L'isolation thermique pour faire face au froid et des économies d'énergie ;
- La protection des logements face aux effets de la canicule.

Nos administrateurs sont reconnus partout comme des interlocuteurs responsables, qualifiés et déterminés.

- Votre quittance est trop chère, votre cadre de vie se dégrade, l'entretien et le manque de travaux vous préoccupent ?
- Vous voulez que les choses changent ?
- Ne vous absteniez pas !
- Exprimez-vous en votant !

VOTEZ CNL, VOTRE ASSOCIATION DE DÉFENSE DES LOCATAIRES

Forts de votre soutien et de votre confiance, fidèles à nos engagements, ensemble, nous irons plus loin !

Attention ! Pour être valable, votre bulletin de vote ne doit comporter ni rature, ni surcharge, ni panachage. Bien suivre les instructions qui sont données pour le vote.

Vu les candidats